

*'Hayé Sarah*

*D.ieu du ciel et D.ieu de la terre*

*(Discours du Rabbi, Chabbat Parchat 'Hayé Sarah 5732-1971)  
(Etude du commentaire de Rachi sur le verset 'Hayé Sarah 24, 7)*

1. Commentant le verset<sup>(1)</sup> : "L'Éternel, D.ieu du ciel, Qui m'a pris de la maison de mon père et de la patrie de ma naissance", lequel rapporte les propos que notre père Avraham adressa à Eliézer, Rachi cite les mots : "L'Éternel, D.ieu du ciel, Qui m'a pris de la maison de mon père" et il explique<sup>(2)</sup> : "Il ne dit pas : 'D.ieu de la terre', alors qu'au préalable, il indiquait : 'Je te ferai prêter ser-

ment'. Il lui signifia ainsi : 'Il est actuellement le D.ieu du ciel et le D.ieu de la terre, car j'ai habitué les créatures à prononcer Son Nom. Par contre, lorsqu'il m'a pris, dans la maison de mon père, Il était le D.ieu du ciel, mais non le D.ieu de la terre, car les habitants du monde ne le connaissaient pas et Son Nom n'était pas usuel, sur la terre"<sup>(3)</sup>.

---

(1) 'Hayé Sarah 24, 7.

(2) La formulation de Rachi figure, globalement, dans le Midrash Béréchit Rabba, au chapitre 59, paragraphe 8 et dans le Sifri, sur le verset Haazinou 32, 10, de même que dans le Yalkout Chimeoni, à cette référence, au paragraphe 107, plus brièvement et avec des modifications. Ce que le texte dit par la suite permet d'apporter une interprétation particulière de ce commentaire de Rachi.

(3) C'est la formulation figurant dans la plupart des versions que nous avons

---

consultées. Par contre, la première et la seconde versions, de même que les manuscrits de Rachi, présentent, ici, quelques différences. Quelques-unes d'entre elles seront énumérées par la suite. C'est la seconde version qui est la plus proche de la nôtre et l'on sait qu'elle est plus précise que la première et que plusieurs manuscrits de Rachi. Celle-ci porte, en effet, la signature de Rabbi Chlomo Alkabets, grand-père de l'auteur de Le'ha Dodi, qui l'a vérifiée. Selon certains, c'est la troisième version.

Si l'on comprend simplement ces mots, Rachi explique ici le changement intervenant dans ces versets. En effet, le présent verset ne dit pas : "D.ieu de la terre", alors qu'un précédent verset disait : "Je te ferai prêter serment par l'Eternel, D.ieu du ciel et D.ieu de la terre". Rachi précise, en conséquence, que : "il lui signifia ainsi : 'Il est actuellement le D.ieu du ciel et le D.ieu de la terre". Mais, cette interprétation soulève les questions suivantes :

A) La différence que l'on constate ici est uniquement la suivante. Dans le présent verset, il est seulement dit : "D.ieu du ciel", alors que, "au préalable", il était également indiqué : "D.ieu de la terre".

---

(4) C'est ce qui figure dans la première version et dans plusieurs manuscrits de Rachi. Dans la seconde, le titre du commentaire de Rachi est : "le D.ieu du ciel", mais il semble qu'il y ait là une faute d'imprimerie et des mots qui manquent, car il n'y a pas d'espace, pas d'interruption devant : "D.ieu du ciel", comme c'est le cas à différentes références de la seconde version, qui présente des espaces et des points avant les titres.

(5) Bien entendu, on ne peut pas penser qu'il reproduit cela parce qu'il s'agit d'un seul mot, en liaison avec :

Pourquoi donc Rachi reproduit-il également, dans son titre, le mot : "Eternel"<sup>(4)</sup>, qui figure aussi dans le verset précédent : "Je te ferai prêter serment par l'Eternel"<sup>(5)</sup> ?

B) Pourquoi Rachi reproduit-il également la suite du verset : "Qui m'a pris de la maison de mon père"<sup>(6)</sup>, alors que ces mots, de toute évidence, ne concernent pas la question posée ? Au sens le plus simple, il cite ces mots afin de pouvoir indiquer par la suite, dans son commentaire : "par contre, lorsqu'il m'a pris, dans la maison de mon père, Il était le D.ieu du ciel, mais non...". Toutefois, cela même soulève une question que l'on posera par la suite.

---

"D.ieu du ciel". On voit, en effet, à différentes références, que Rachi cite uniquement les mots qu'il commente, y compris quand ils ne sont pas indépendants, mais font suite à un autre mot.

(6) Dans la première version et dans plusieurs manuscrits de Rachi, sont reproduits uniquement les mots : "qui m'a pris". C'est aussi ce que dit le Sifri sur le verset Haazinou 32, 10. Dans la seconde version et dans quelques manuscrits, ces mots ne figurent pas non plus.

C) Pourquoi Rachi précise-t-il : "Il ne dit pas : 'D.ieu de la terre'", ce qui n'est qu'une évidence ? N'aurait-il pas dû introduire son commentaire par : "Au préalable, il indiquait..." ? En l'occurrence, la formulation de Rachi indique que le verset aurait dû dire : "D.ieu de la terre". De ce fait, Rachi s'étonne et demande : "Il ne dit pas : 'D.ieu de la terre'". En outre, sa question est d'autant plus forte que : "Au préalable, il indiquait..."

Et, l'on ne peut pas dire qu'il devrait être écrit ici : "D.ieu de la terre" précisément parce que cette expression figure dans le verset : "Je te ferai prêter serment", alors que : "Il ne dit pas : 'D.ieu de la terre'" n'est qu'une précision complémentaire. En effet, il y a bien là une évidence,

comme on l'a dit et, de plus, Rachi aurait pu adopter l'ordre inverse : "au préalable, il indiquait : 'Je te ferai prêter serment par l'Éternel, D.ieu du ciel et D.ieu de la terre'", ce qui soulève la question : "Il ne dit pas : "'D.ieu de la terre'"<sup>(7)</sup>.

D) Rachi indique la référence de ce changement par : "Je te ferai prêter serment", expression qui est dite : "au préalable"<sup>(8)</sup>. Rachi fait donc uniquement une allusion à ce changement, c'est-à-dire au fait qu'il était écrit, au préalable, "D.ieu de la terre" en faisant suivre : "Je te ferai prêter serment" par : "etc.". Or, ceci soulève une double question. D'une part, Rachi ne mentionne pas du tout les mots : "D.ieu de la terre", sur lesquels porte sa question. D'autre part, il cite l'expres-

---

(7) Rachi ne donne pas son commentaire sur le verset préalable, "Je te ferai prêter serment par l'Éternel, D.ieu du ciel", comme c'est le cas dans le Midrash Béréchit Rabba et dans le Yalkout Chimeoni. On peut comprendre qu'il en soit ainsi car, alors, on ne sait pas encore qu'il y aura un changement. Le Béréchit Rabba, en revanche, ne formule pas la question, mais donne d'emblée l'explication.

---

(8) Il en est de même dans la seconde version et il semble que son texte reproduise aussi : "l'Éternel", dans le verset : "Je te ferai prêter serment". Dans la première version et dans plusieurs manuscrits de Rachi, est reproduite l'expression : "Je te ferai prêter serment par l'Éternel, D.ieu du ciel et D.ieu de la terre". Mais, ceci soulève également une question : pourquoi fallait-il reproduire aussi : "Je te ferai prêter serment" ?

sion : "Je te ferai prêter serment", qui n'a rien à voir avec la question posée. Or, une indication sur ce verset est totalement inutile. Si Rachi avait dit : "Au préalable, il était aussi écrit : 'D.ieu du ciel'", nous aurions compris à quel verset il fait allusion, puisque celui-ci figure dans le même contexte, quatre versets avant cela.

2. On aurait pu répondre aux deux dernières questions, au moins au prix d'une difficulté, en admettant que la question de Rachi se pose surtout parce qu'il est dit, à propos d'Éliézer : "Je te ferai prêter serment". Dans notre verset, notre père Avraham dit : "L'Éternel, D.ieu du ciel enverra Son émissaire devant toi et tu prendras, de là-bas, une épouse pour mon fils". Il s'agit ici d'une action de D.ieu, accomplie ici-bas, afin de conclure ce mariage et le verset aurait donc dû dire aussi : "D.ieu de la terre". Par contre, dans le verset précédent, "Je te ferai prêter serment", il est question du serment qu'Avraham demanda à

Éliézer de prononcer, "tu ne prendras pas une épouse... tu iras dans ma patrie", car celui-ci était : "son serviteur, l'ancien de sa maison"<sup>(9)</sup>, qui : "puise l'enseignement de son maître et en abreuve les autres"<sup>(10)</sup>. Il aurait donc été suffisant de lui faire prêter serment par : "le D.ieu du ciel". Concrètement, c'est l'inverse qui se passa. Avraham ajouta : "D.ieu de la terre" à propos de : "Je te ferai prêter serment", mais il ne dit pas ces mots dans notre verset, en lequel ils auraient normalement dû figurer.

Il est, cependant, difficile d'accepter cette interprétation, tout d'abord parce que les autres questions que l'on a soulevées se posent encore. En outre, Rachi aurait dû citer, au début de son commentaire, la suite et la fin de ce verset, "enverra Son émissaire devant toi et tu prendras, de là-bas, une épouse pour mon fils" ou, tout au moins, y faire allusion par un : "etc.", puisque c'est là l'essentiel de la question qui est posée.

---

(9) 'Hayé Sarah 24, 2.

---

(10) Commentaire de Rachi sur le verset Le'h Le'ha 15, 2.

3. Par ailleurs, on doit comprendre aussi plusieurs détails, plusieurs précisions figurant dans ce commentaire de Rachi :

A) Si Rachi veut dire, comme on le comprend simplement, qu'en changeant d'expression, d'abord : "D.ieu du ciel et D.ieu de la terre", puis uniquement : "D.ieu du ciel", notre père Avraham entendait souligner l'évolution : "Il est actuellement le D.ieu du ciel et le D.ieu de la terre, car j'ai habitué les créatures à prononcer Son Nom. Par contre, lorsqu'il m'a pris, dans la maison de mon père, Il était le D.ieu du ciel, mais non le D.ieu de la terre", pourquoi donc Rachi ajoute-t-il : "Il lui signifia ainsi", plutôt que de commencer directement son explication : "Il est actuellement le D.ieu du ciel et le D.ieu de la terre", comme c'est le cas dans le Sifri et dans le Midrash<sup>(11)</sup>, qui ne disent pas : "Il lui signifia ainsi" ?

L'expression : "Il lui signifia" indique que, selon Rachi, Avraham dit : "Il est actuellement le D.ieu du ciel et le D.ieu de la terre" à Eliézer, non pas simplement en changeant de formulation, mais véritablement en s'adressant à lui et en lui parlant.

C'est aussi ce que l'on peut déduire de la longue formulation de Rachi : "j'ai habitué les créatures à prononcer son nom. Par contre, lorsqu'il m'a pris, dans la maison de mon père, Il était le D.ieu du ciel, mais non le D.ieu de la terre, car les habitants du monde ne le connaissaient pas et Son Nom n'était pas usuel, sur la terre", notamment en rapportant ce propos. Car, si la seule modification introduite par Avraham est : "D.ieu de la terre", Rachi aurait pu la justifier simplement : "maintenant, Il est le D.ieu du ciel et le D.ieu de la terre, alors que, lorsqu'Il m'a pris de la maison de mon père, Il n'était que le D.ieu du

---

(11) On verra les références qui sont indiquées dans la note 2. Néanmoins, on notera que le Sifri donne cette explication sans préciser qu'il s'agit des propos d'Avraham. Le Midrash Béréchit Rabba et le Yalkout

---

Chimeoni disent : "avant de Le faire connaître aux créatures", ce qui veut dire qu'il reproduit les mots d'Avraham. Mais, là encore, il n'est pas précisé qu'il s'agit de la parole d'Avraham, adressée à Eliézer.

ciel, mais non le D.ieu de la terre". Cette longue formulation a donc pour but d'indiquer qu'Avraham avait prononcé ces mots clairement, ce qui soulève deux questions :

1. où trouve-t-on une allusion, dans le verset, au fait qu'Avraham a dit tout cela à Eliézer ?

2. plus précisément, où voit-on apparaître les détails constituant cette parole ?

B) Rachi poursuit : "par contre, lorsqu'il m'a pris, dans la maison de mon père, Il était le D.ieu du ciel, mais non le D.ieu de la terre". Or, qu'importe ici ce qui se passait quand : "il m'a pris, dans la maison de mon père" ? Il est vrai que Rachi emploie ici les termes du verset, à ce sujet : "L'Eternel, D.ieu du ciel, Qui m'a pris de la maison de mon père". Toutefois, le propos d'Avraham est cité par

le verset dans un tout autre sens, afin d'énumérer tous les bienfaits que D.ieu lui avait prodigués, "Il m'a pris de la maison de mon père, de la terre de ma patrie et Il m'a parlé...". De ce fait, il est certain que D.ieu enverra Son émissaire<sup>(12)</sup>, de Sa propre initiative. Or, tout cela n'a aucune incidence sur l'explication de la modification que l'on constate, dans le verset<sup>(13)</sup>.

C) Faisant référence à : "actuellement", Rachi dit uniquement : "j'ai habitué les créatures à prononcer son nom". Par contre, à propos de la période en laquelle ce n'était pas encore le cas, Rachi ajoute : "les habitants du monde ne le connaissaient pas et Son Nom n'était pas usuel, sur la terre"<sup>(14)</sup>. Or, quand il se réfère à : "actuellement", il aurait dû montrer aussi l'opposition avec ce qui

---

(12) On verra le Rachbam, le Radak et le 'Hizkouni, à cette référence.

(13) C'est ainsi que le Sifri et le Midrash Béréchit Rabba ne soulignent pas à quel moment le Saint béni soit-Il n'était pas le "D.ieu de la terre", ni quand Il se révéla comme tel. Ils

---

disent uniquement que cela fut accompli par Avraham.

(14) Dans la première et la seconde éditions, de même que dans plusieurs manuscrits de Rachi, cette dernière phrase, "Son Nom n'était pas usuel, sur la terre", ne figure pas.

existait au préalable, en disant, par exemple : "Je l'ai fait connaître aux habitants du monde"<sup>(15)</sup>.

D) Rachi emploie ici, dans son commentaire, une expression nouvelle : "les habitants du monde", laquelle est elle-même un changement puisque, juste avant cela, il disait : "les créatures". Puis, par la suite, Rachi conclut son propos en introduisant une troisième expression : "sur la terre".

E) A propos des : "créatures", Rachi dit : "j'ai habitué", alors que, concernant : "sur la terre", il indique : "Son Nom n'était pas usuel" et pour : "les habitants du monde", il écrit : "ne le connaissaient pas".

4. Nous comprendrons tout cela en répondant, au préalable, à une question

d'ordre générale sur ce commentaire de Rachi. En effet, pourquoi est-il important, ici, dans les propos qu'Avraham adresse à Eliézer, le chargeant de trouver un parti pour Its'hak, de préciser que : "Il est actuellement le D.ieu du ciel et le D.ieu de la terre, car j'ai habitué les créatures à prononcer Son Nom. Par contre, lorsqu'il m'a pris, dans la maison de mon père, Il était le D.ieu du ciel, mais non le D.ieu de la terre" ?

L'explication est la suivante. Quand Avraham fit prêter serment à Eliézer : "Tu ne prendras pas épouse pour mon fils parmi les filles du Cananéen, au sein duquel je réside, mais tu iras dans mon pays et dans ma patrie", il lui signifiait ainsi qu'il ne souhaitait pas marier Its'hak avec une cananéenne, bien qu'il résidait au sein de ce peuple, qui était à proximité de lui et

---

(15) On peut se poser également la question suivante. Rachi aurait pu énoncer son commentaire dans l'ordre inverse, introduire, tout d'abord, ce qu'il dit à cette référence, à propos de ce verset : "l'Eternel, D.ieu du ciel, car lorsqu'il m'a pris, dans la maison de mon père, Il était le D.ieu du ciel", puis, ajouter ce qu'il explique, à pro-

---

pos du verset précédent : "mais Il est actuellement le D.ieu du ciel et le D.ieu de la terre, car j'ai habitué les créatures à prononcer Son Nom", ce qui est le point essentiel, étant souligné ici. Il en est bien ainsi dans deux manuscrits de Rachi, le n°5131 et le n°5173.

se trouvait sous son influence. Avraham souhaitait, néanmoins, que Its'hak épouse une fille de : "mon pays et ma patrie" et la raison en est bien simple. Ces jeunes filles, étant de la famille d'Avraham, étaient meilleures, plus raffinées, plus proches des traits de caractère d'Avraham<sup>(16)</sup>.

Eliézer posa alors la question suivante : "peut-être cette femme ne voudra-t-elle pas me suivre, ferai-je revenir ton fils dans le pays que tu as quitté ?". En effet, Avraham avait quitté cet endroit dont il était originaire, où il avait vécu. On aurait donc pu penser que son fils devait y retourner, mais Avraham lui répondit : "Prends garde de ne pas faire revenir mon fils là-bas". Aussi, Eliézer devait-il être très surpris, car si l'endroit qu'Avraham avait quitté, qui était : "son pays et sa patrie", avait une telle qualité

qu'il n'entendait prendre épouse pour son fils que de là-bas, pourquoi donc Its'hak ne pouvait-il pas y retourner<sup>(17)</sup> ?

A l'inverse, s'il était, avant tout, primordial et important de rester dans l'endroit où Avraham se trouvait actuellement, s'il ne souhaitait pas que Its'hak le quitte, afin de rester sous sa surveillance et sous son influence, pas même pour se rendre dans sa patrie, puisque l'influence exercée par Avraham sur ceux auprès desquels il vivait contrebalançait la valeur du pays de sa naissance, pourquoi donc ne pouvait-il pas prendre épouse parmi les filles de Canaan "au sein duquel je réside" ?

Avraham avait donc nécessairement donné à Eliézer une indication lui permettant de répondre à cette question, même si cette

---

(16) On verra le Kéli Yakar, à cette référence et le Likouteï Si'hot, tome 6, à la page 256.

(17) On ne peut pas penser que la motivation d'Avraham était son refus que Its'hak quitte Erets Israël, car il était : "un sacrifice intègre". En effet, il est bien clair que Its'hak avait cons-

---

science de son état. Malgré cela, il avait l'intention de se rendre en Egypte, comme l'indique le verset Toledot 26, 2 et le commentaire de Rachi. Il fallut donc qu'une Injonction lui soit faite : "Ne descend pas en Egypte, réside dans ce pays". Jusqu'alors, il n'avait donc pas d'interdiction de le faire.

réponse n'est pas clairement énoncée par le verset. C'est précisément ce que Rachi explique ici, dans son commentaire : "Il ne dit pas : 'D.ieu de la terre', alors qu'au préalable, il indiquait : 'Je te ferai prêter serment'" :

1. cela veut dire qu'Avraham entendait répondre à la question qu'Eliézer se posait,

2. cela veut dire aussi que l'affirmation selon laquelle : "Il est actuellement le D.ieu du ciel et le D.ieu de la terre, car j'ai habitué les créatures à prononcer Son Nom. Par contre, lorsqu'il m'a pris, dans la maison de mon père, Il était le D.ieu du ciel, mais non le D.ieu de la terre" apporte effectivement une indication sur le contenu de la mission qui était confiée à Eliézer.

5. L'explication de tout cela est la suivante. Rachi cite les mots : "L'Eternel, D.ieu du ciel, Qui m'a pris de la maison de mon père" et il tient le raisonnement suivant. Si l'on admet que : "D.ieu a créé le ciel et la terre", alors que : "Il ne dit pas : 'D.ieu de la terre'", il faut bien en conclure que les mots : "D.ieu du ciel" n'ont pas été prononcés uniquement pour faire l'éloge de D.ieu, parce que l'on a cité Son Nom<sup>(18)</sup>, ainsi qu'il est dit : "D.ieu exalté, Qui possède le ciel et la terre", dans un verset préalable<sup>(19)</sup> car, si c'était le cas, cette éloge aurait été prononcée intégralement et il aurait donc fallu dire aussi : "D.ieu de la terre".

Rachi dit : "au préalable, il indiquait : 'Je te ferai prêter serment'". Dans ce verset pré-

---

(18) C'est pour cela que Rachi reproduit aussi le mot : "Eternel". En effet, l'expression : "D.ieu du ciel" n'a pas pour objet de prononcer Son éloge et il aurait donc été suffisant de dire uni-

---

quement : "Eternel". C'est ce qu'explique le Maskil Le David, à cette référence.

(19) Le'h Le'ha 14, 19.

alable, il est dit : “D.ieu du ciel et D.ieu de la terre” à propos d’un serment qui devait être prêté. Or, lorsque le Nom de D.ieu est prononcé dans le but de prêter serment, il n’y a pas lieu de s’interrompre pour faire Son éloge<sup>(20)</sup>. C’est pour cette raison que Rachi reproduit ici l’expression : “Je te ferai prêter serment”. Il montre ainsi que le : “etc.” suivant cette expression, faisant allusion à : “D.ieu du ciel et D.ieu de la terre”, n’est pas un simple éloge.

Il faut donc admettre que les deux expressions à la fois : “D.ieu du ciel” et : “D.ieu de la terre”, dans le verset préalable, concernent le contenu des propos tenus par Avraham à Eliézer et répondent à la question précédemment posée. C’est pour cette raison que Rachi dit : “Il lui signifia ainsi”, montrant, de cette façon, qu’il ne s’agit pas uniquement d’expliquer le changement du verset, mais aussi de rapporter et de justi-

fier les propos tenus par Avraham à Eliézer. En modifiant son discours, puisqu’il lui avait déjà dit, au préalable : “D.ieu du ciel et D.ieu de la terre”, alors que, maintenant, il disait uniquement : “D.ieu du ciel”, il lui précisait, en fait, ce qu’il voulait lui dire.

Rachi poursuit donc : “Il lui signifia ainsi : ‘Il est actuellement le D.ieu du ciel et le D.ieu de la terre, car j’ai habité les créatures à prononcer Son Nom’”, ce qui répond à la question suivante : pourquoi Avraham n’acceptait-il pas : “les filles du Cananéen, au sein duquel je réside” ? En effet, D.ieu était : “actuellement” présent, en l’endroit dans lequel se trouvait Avraham. Il était aussi le : “D.ieu de la terre” parce qu’Avraham L’avait fait connaître, dans le monde. Pour autant, les filles de l’endroit n’avaient pas encore été transformées, de ce fait, au point d’être aptes à épouser

---

(20) On ne peut penser que ces mots ont été ajoutés pour rendre le serment plus grave, car celui-ci était prononcé par son serviteur, le plus ancien de sa maison. Cette précaution était donc

---

inutile pour lui, comme on l’a précisé au paragraphe 2. Ainsi le verset Vayéra 21, 23 dit : “Jure-moi sur D.ieu”, sans autre précision. Il en est de même à différentes autres références.

Its'hak. En effet, "j'ai habitué les créatures à prononcer Son Nom", de sorte qu'il s'agit uniquement d'une "habitude" prise par celles qui ne sont que des : "créatures", non pas d'une modification de leur comportement et de leur façon d'agir.

Rachi indique ensuite : "par contre, lorsqu'il m'a pris, dans la maison de mon père, Il était le D.ieu du ciel, mais non le D.ieu de la terre, car les habitants du monde ne le connaissent pas et Son Nom n'était pas usuel, sur la terre". Il n'y a donc pas lieu de conduire Its'hak en l'endroit où se trouve : "la maison de mon père", car l'influence d'Avraham, le fait que : "Il invoqua là-bas le Nom de l'Éternel, D.ieu du monde"<sup>(21)</sup>,

au point qu'Il devint : "le D.ieu de la terre", au moins parce que : "j'ai habitué les créatures à prononcer Son Nom", s'exerça après que : "il m'a pris, dans la maison de mon père". En effet, "lorsqu'il m'a pris, dans la maison de mon père, Son Nom n'était pas usuel, sur la terre". Aussi, l'endroit de : "la maison de mon père" était et restait celui du : "D.ieu du ciel", mais non celui du : "D.ieu de la terre"<sup>(22)</sup>. Ses habitants ne connaissent pas D.ieu et : "Son Nom n'était pas usuel sur la terre".

6. Rachi modifie donc les qualificatifs divins, comme on l'a montré et l'on peut voir ici, encore une fois, à quel point chaque mot de son commentaire est particulièrement pré-

---

(21) Vayéra 21, 33 et commentaire de Rachi. On verra aussi le commentaire de Rachi sur le verset Le'h Le'ha 12, 5 et la note 31, ci-dessous.

(22) Tout ceci nous permet de comprendre la différence et le changement qui sont introduits dans ce commentaire de Rachi par rapport au Sifri, au Midrash Béréchit Rabba et au Yalkout Chimeoni, précédemment cités. Ce qui est dit n'explique, en effet, que le fait nouveau introduit par Avraham,

---

qui "fit régner D.ieu dans le ciel et sur la terre", selon les termes du Sifri ou : "je L'ai fait connaître à Ses créatures", selon le Midrash Béréchit Rabba. Ces textes n'ont donc pas pour but de commenter les propos d'Avraham, dans ces versets. C'est pour cela que le Sifri dit : "avant l'arrivée d'Avraham dans le monde, le Saint béni soit-Il n'était pas Roi" et le Midrash Béréchit Rabba indique : "avant que je L'ai fait connaître aux créatures".

cis. C'est ce que nous montrons, au moins brièvement et dans l'ordre. Commentant le verset : "on cessa alors d'invoquer le Nom de l'Éternel"<sup>(23)</sup>, Rachi explique que ce Nom fut profané et servit à désigner des hommes et même des idoles.

Commentant le verset : "Il invoqua là-bas le Nom de l'Éternel, D.ieu du monde"<sup>(24)</sup>, Rachi explique qu'Avraham fit en sorte que ses invités sachent que ce qu'ils consommaient chez lui ne lui appartenait pas personnellement, mais était le bien de Celui Qui créa le monde par Sa Parole, car le monde entier est au D.ieu du monde. Il en résulte que :

A) à partir de l'époque d'Enoch, on connaissait le Nom de D.ieu, mais on lui donnait une utilisation profane, ce qui veut dire que l'on ne reconnaissait plus le Saint béni soit-Il,

B) avant qu'Avraham n'invoque le Nom de D.ieu, les hommes pensaient être propriétaires de ce qu'ils mangeaient et de tout ce qu'ils faisaient, de sorte que le Nom divin n'était pas : "usuel", chaque bien appartenant à celui qui le détenait ou bien à son prochain,

C) on reconnaissait donc le Saint béni soit-Il comme : "le D.ieu du ciel". Néanmoins, "les habitants du monde ne le connaissaient pas" avant qu'Avraham s'adresse à eux<sup>(25)</sup> et ils pensaient donc être propriétaires de ce qu'ils consommaient,

D) il n'est pas "usuel", sur la "terre", de parler du "ciel". De ce fait, le Nom de D.ieu, "D.ieu du ciel", n'était pas "usuel", bien que : "connu",

E) Avraham rendit : "usuel", non seulement le Nom de D.ieu, mais aussi D.ieu Lui-même, en tant que : "D.ieu de la terre". Chaque fois que quelqu'un mangeait,

---

(23) Béréchit 4, 29.

(24) Vayéra 21, 33.

---

(25) Notamment selon le commentaire de Rachi sur le verset Vayéra 18, 19 : "il le rapproche de Lui", plus encore, "il Le connaît" et, encore plus que cela, "il Le connaît".

1. Avraham lui expliquait que ce qu’il avait consommé appartenait à D.ieu,

2. il lui demandait de bénir D.ieu, par la parole,

F) Rachi précise que : “les âmes qu’ils firent à ‘Haran”, ceux qu’Avraham avaient convertis<sup>(26)</sup>, connaissaient D.ieu. En revanche, les “créatures” étaient uniquement : “habitués à prononcer Son Nom”. Ils ne Le connaissaient pas.

7. On peut expliquer tout cela selon la dimension profonde. En effet, une autre question semble se poser ici. Ce qu’Avraham avait accompli : “actuellement” faisait de D.ieu également : “le D.ieu de la terre”, puisqu’Il avait toujours été le : “D.ieu du ciel”. Dès lors, pourquoi Rachi choi-

sit-il ici une répétition et une formulation longue : “Il est actuellement le D.ieu du ciel et le D.ieu de la terre, car j’ai habitué les créatures à prononcer Son Nom. Par contre, lorsqu’il m’a pris, dans la maison de mon père, Il était le D.ieu du ciel, mais non le D.ieu de la terre”<sup>(27)</sup> ?

L’explication est la suivante<sup>(28)</sup>. Quand Avraham se trouvait en diaspora, à ‘Haran, le niveau de la Sagesse, ‘Ho’hma, lui était caché. C’est la raison pour laquelle son nom était alors Avram, *Av Ram*, “le père élevé” et caché. C’est aussi le sens de ‘Haran, terme dont la valeur numérique est la même que celle de *Garon*, la gorge, qui empêche le flux de l’intellect de parvenir jusqu’aux émotions.

---

(26) Le’h Le’ha 12, 5 et commentaire de Rachi.

(27) La version d’un des manuscrits de Rachi dit : “Il n’était que le D.ieu du ciel, mais non le D.ieu de la terre”. Deux autres manuscrits, qui ont été cités à la note 15, disent : “mais, désormais, il est le D.ieu de la terre”.

(28) Concernant ce qui suit, on verra le Torah Or, Parchat Le’h Le’ha, à partir de la page 11a, les Maamarei Admour Hazaken, Hana’hot Ha Rap, à partir de la page 5, le Torat ‘Haïm,

---

Parchat Le’h Le’ha, à partir de la page 83d et à la page 90a, le Or Ha Torah, Parchat Le’h Le’ha, à partir de la page 1075a, qui répond à la question suivante : pourquoi la Torah ne vante-t-elle pas la qualité d’Avraham, qui distribua de la nourriture à ses invités jusqu’à son arrivée en Erets Israël ? Et, l’on verra aussi, pour une présentation plus détaillée, le Séfer Ara’him ‘Habad, tome 1, à l’article : “Avraham” et les références indiquées.

Il en fut de même également pour la révélation obtenue par Avraham grâce à ses accomplissements. Celle-ci mit en évidence des Lumières accrues dans le monde d'Atsilout. Toutefois, celles-ci ne parvenaient pas jusqu'aux mondes de Brya, de Yetsira et d'Assya, encore moins jusqu'à ce monde matériel.

Puis, quand D.ieu lui dit : "va-t-en pour toi de ton pays et de ta patrie vers le pays", Avraham se rendit en Erets Israël. Dès lors, ce qui était caché dans l'intellect se révéla dans les émotions et même dans l'Attribut de Royauté, Mal'hout, lui-même lié à la terre<sup>(29)</sup>. En conséquence, les lumières accrues qui avaient été révélées en Atsilout

purent descendre en Brya, en Yetsira, en Assya et dans le monde matériel.

Ceci nous permettra de comprendre pour quelle raison : "Il est actuellement le D.ieu du ciel et le D.ieu de la terre"<sup>(30)</sup>, alors que : "par contre, lorsqu'il m'a pris, dans la maison de mon père, Il était le D.ieu du ciel, mais non le D.ieu de la terre", même si, déjà à 'Haran, dans "la maison de mon père", Avraham avait agi afin de diffuser la Divinité dans le monde<sup>(31)</sup>. En effet, il se trouvait alors dans un état en lequel le flux de son intellect restait caché. Il ne pouvait donc pas influencer le monde, au point que le Saint béni soit-Il soit : "le D.ieu de la terre".

---

(29) Selon, notamment, le Torah Or, à la page 11b, les Tossafot sur le traité Bera'hot 40b et le Roch, à la même référence, au paragraphe 23. Selon Rabboteinou Baaleï Ha Tossafot, à cette référence, le "D.ieu d'Avraham" est Celui dont il proclama la Royauté.

(30) On verra le Or Ha Torah sur ce verset, à partir de la page 790a, qui établit une relation entre : "le D.ieu de la terre", le mariage de Its'hak et Rivka, ainsi que le service de D.ieu d'Avraham.

---

'Haran", ce qui veut dire que : "Avraham convertissait...", selon le verset Le'h Le'ha 12, 5 et le commentaire de Rachi. Mais, l'on verra aussi le Torah Or, à la page 12a, qui dit : "après avoir été appelé Avraham, avec un Hé, il introduisit la révélation dans l'Attribut de Mal'hout et il fut en mesure d'apporter l'élévation aux parcelles de sainteté investies dans la matière du monde. C'est le sens de : "les âmes qu'ils firent". En revanche, le texte ne dit pas : "à 'Haran". On verra aussi le Likouteï Si'hot, tome 10, page 89, dans la note 14.

C'est pour cela que notre père Avraham dit : "lorsqu'il m'a pris, dans la maison de mon père, Il était le D.ieu du ciel, mais non le D.ieu de la terre". Ainsi, se trouvant dans la maison de son père, il percevait déjà le : "D.ieu du ciel" et il dévoilait, de cette façon, des lumières accrues en Atsilout. En revanche, le Saint béni soit-Il n'était pas encore le D.ieu de la terre et ces Lumières n'éclairaient donc pas ici-bas.

8. On peut ainsi justifier qu'Avraham ait dit : "Il est actuellement le D.ieu du ciel et le D.ieu de la terre". En effet, le Saint béni soit-Il n'était plus "actuellement" le : "D.ieu du ciel" de la manière dont Il l'était auparavant.

Avraham fit en sorte que le Saint béni soit-Il soit aussi le : "D.ieu de la terre" et que les Lumières d'Atsilout se révèlent, de la même façon, en Brya, en Yetsira et en Assya<sup>(32)</sup>. Il en fut ainsi parce que le flux caché de l'intellect, transcen-

dant le monde d'Atsilout, se révéla à l'évidence. Les Lumières accrues qu'il avait, au préalable, dévoilées en Atsilout étaient, a priori, tout ce que l'enchaînement des mondes pouvait contenir. Puis, D.ieu lui dit : "va-t-en pour toi de ton pays et de ta patrie", lui insufflant ainsi la force nécessaire pour qu'il en soit effectivement ainsi. Dès lors, il quitta 'Haran et il se rendit en Erets Israël. C'est alors qu'apparut *Av Ram*, grâce au dévoilement de ce qui, au préalable, était caché. Un lien s'instaura ainsi entre le Créateur et les créatures. Grâce aux accomplissements d'Avraham, il y eut donc, en Atsilout, plus de lumières que ce que permettait l'enchaînement des mondes.

Il en résulte que la révélation du : "D.ieu du ciel" par Avraham : "actuellement" était beaucoup plus haute que celle obtenue : "lorsqu'il m'a pris, dans la maison de mon père". Bien plus, précisément du fait de cette révélation

---

(32) On verra le Torat 'Haïm et le Or Ha Torah, à la même référence.

accrue du : "D.ieu du ciel", de la révélation et de l'unification en Atsilout, le Saint béni soit-Il devint également le : "D.ieu de la terre". Ainsi, ce qui était caché en Atsilout se dévoila en Brya, en Yetsira, en Assya et même ici-bas.

9. Pour autant, tout cela se passa avant l'abrogation du Décret permettant que : "les êtres inférieurs s'élèvent vers les êtres supérieurs et les êtres supérieurs se dévoilent aux êtres inférieurs", qui se produisit lors du don de la

Torah<sup>(33)</sup>. Même si Avraham, quittant 'Haran pour Erets Israël, se prépara ainsi à la réunion des êtres supérieurs et inférieurs, lors de ce don de la Torah<sup>(34)</sup>. Cet accomplissement d'Avraham ne réalisa pas un changement et une élévation de la nature même des préoccupations du monde et de ses créatures<sup>(35)</sup> au point que le Saint béni soit-Il soit le : "D.ieu de la terre", connu de tous. Avraham ne fit que : "habituer les créatures à prononcer Son Nom".

---

(33) Midrash Chemot Rabba, chapitre 12, au paragraphe 3 et références indiquées.

(34) On verra, notamment, le Or Ha Torah, Parchat Le'h Le'ha, à la page 687b, le Torah Or, à la page 11c et le Torat 'Haïm, à la page 87b.

---

(35) On verra aussi le Likouteï Si'hot qui a été cité à la note 31, lequel énonce cette explication à propos des Patriarches eux-mêmes. C'est Yaakov, en effet, qui éleva les préoccupations du monde vers le domaine de la sainteté, mais non Avraham.